

Soins de Santé

Circulaire OA no 2025/224 du 19-9-2025

Applicable à partir de 1/10/2025

62 /1648 63 /1629

Instructions comptables et statistiques; Trajet de soins autour du patient pré- et post-transplantation d'organe abdominal; 01-10-2025.

Lors du Comité de l'assurance du 7 juillet 2025 (note CSS 2025/208), la convention « Trajet de soins de pré- et de réhabilitation autour d'une transplantation rénale (trajet de soins 2) » a été approuvée.

Les instructions comptables et statistiques sont modifiées comme suit :

a) Ajout de pseudo-codes

- 401634-401645: Intervention globale pour l'organisation, la coordination et l'administration, ainsi que la participation à la concertation de démarrage-préhabilitation, dans le cadre du trajet de soins de préhabilitation.
- 401656-401660: Intervention globale pour l'organisation, la coordination et l'administration, ainsi que la participation à la concertation de suivi-préhabilitation, dans le cadre du trajet de soins de préhabilitation.
- 401671 : Forfait annuel préhabilitation comprend toutes les prestations des soins de préhabilitation à l'exception de l'évaluation, de la concertation et des prestations de kinésithérapie ambulatoires durant la période de préhabilitation dans le cadre de la convention à compter du 01-10-2025.
- 401693-401704: Intervention globale pour l'organisation, la coordination et l'administration, ainsi que la participation à la concertation de démarrage-réhabilitation, dans le cadre du trajet de soins de réhabilitation.
- 401715-401726: Intervention globale pour l'organisation, la coordination et l'administration, ainsi que la participation à la concertation de suivi-réhabilitation, dans le cadre du trajet de soins de réhabilitation.
- 401730 : Forfait annuel réhabilitation comprend toutes les prestations des soins de réhabilitation à l'exception de l'évaluation, de la concertation et des prestations de kinésithérapie ambulatoires durant la période réhabilitation dans le cadre de la convention à compter du 01-10-2025.

Intervention AMI : dépenses - nombre de cas - pas de jours

Ticket modérateur : pas de dépenses – pas de cas - pas de jours

b) Pseudo-codes supprimés

400993-401004, 401030, 401111-401122 et 401155

c) Date d'application

La modification susmentionnée est d'application pour les prestations à partir du **01/10/2025**.

Mickael Daubie
Directeur général

Pièces jointes :